

LES GRANDES QUESTIONS

"Les Sahéliens (ne)s souhaitent le développement rapide de productions diversifiées, aptes à valoriser pleinement le potentiel de la région. Ces productions doivent être durables parce que respectueuses des ressources naturelles, mais aussi moins dépendantes d'une nature imprévisible, par une maîtrise accrue de l'eau à travers l'irrigation, la restauration de la fertilité des sols et une protection des productions." Cette citation me revient toujours à l'esprit. Elle résume à mon avis un souhait partagé par tous les responsables et acteurs de développement dans notre pays et, plus généralement, dans le Sahel. En effet, face à l'augmentation des besoins en produits alimentaires, d'une part, et la précarité des ressources en eau, d'autre part, le développement de l'irrigation devient, au seuil de ce troisième millé-

naire, un problème de dimension nationale dans le contexte d'une mondialisation galopante. La problématique de l'agriculture irriguée en Mauritanie, les difficultés et péripéties qu'elle connaît actuellement nous interpellent tous. Nous devons réserver un temps de réflexion à cette importante activité économique et participer à l'effort nécessaire à son soutien ne serait-ce que par l'analyse objective d'une situation qui connaît des changements successifs. C'est en guise de contribution à cet effort qu'intervient la préparation du présent article qui fera introduction, nous l'espérons bien, à une série de réflexions et de débats au sujet de la problématique de l'irriguée et la maîtrise de l'eau, en particulier, et au développement rural de manière générale.

En Mauritanie, il est bien admis et compris par tout les acteurs du développement rural que l'intensification de la production par un développement accru de l'irriguée est absolument indispensable dans une perspective de croissance agricole. Et, la diversification constitue dès lors une option complémentaire, permettant de réduire la vulnérabilité d'une agriculture très dépendante d'une production de rente.

En faisant un rapide flash back, on peut dire, sans risque de se tromper, que l'agriculture, dans le sens large du terme, a toujours été la première activité du mauritanien. L'éleveur, le cultivateur et le pêcheur traditionnels ont toujours été solidement attachés à leur première source de production sur laquelle ils fondent tous leurs espoirs, sinon d'épanouissement, au moins, de sécurité alimentaire et ce, dans des conditions généralement très peu favorables.

L'on rappelle, à ce titre, la forte

L'exploitation judicieuse des ressources en eau disponible constitue alors une des conditions de transformation de l'agriculture ; en effet :

- La Mauritanie se caractérise, dans sa quasi-totalité, par des pluies relativement peu abondantes, qui tombent sur une courte période et de façon assez aléatoire ; la production agro-pastorale est donc soumise à un risque climatique fort. On estime que la moitié de la population rurale vit dans des zones où les précipitations sont inférieures à 250 mm et où le climat constitue une contrainte majeure pour la production ;

- Dans la vallée, la production agricole n'a pas suivi un rythme de croissance soutenue ; l'essentiel de la croissance de la production s'est fait par des exploitations extensives.

renou de petits barrages et seuils de retenue de l'eau.

Il faut également s'intéresser aux modes alternatifs de maîtrise du risque climatique : recherche variétale, aménagements adaptés, rénovation de l'élevage transhumant.

Mais la maîtrise de l'eau, c'est surtout l'aménagement des grands cours d'eau qui traversent le pays par la construction de barrages et l'aménagement des terres aptes à l'irrigation suivant des méthodes et choix technologiques et économiquement réalisables. Les petits barrages implantés dans le centre, l'est et le sud-est du pays doivent, non pas seulement, servir aux cultures de céréales traditionnelles mais permettre l'introduction d'aménagements à maîtrise totale de l'eau.



Par Baba Ould Souff, Ingénieur Génie Rural Expert Consultant en Hydrologie et Aménagement Directeur du Bureau Mauritanien des Etudes et Suivi Technique en Milieu Rural (MAESTER)



dépendance de la production envers les précipitations très variables et le rôle prépondérant, malgré tout, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dans l'économie nationale. Ce rôle devient de plus en plus important dans la mesure où l'agriculture dispose encore de nombreux atouts du fait, entre autres, de l'important potentiel de terres irrigables et des ressources en eau souterraine et de surface.

Bien que le pays soit doté différemment en terres et en pluies, ce sont ces différences qui parfois provoquent à l'intérieur d'une même région (Trarza par exemple), il est bien admis que l'eau est abondante sur une grande partie du territoire mais qu'elle est difficile à valoriser. Cela explique pourquoi il est indispensable de bien gérer la ressource afin de maximiser son utilité pour le développement du pays et de valoriser les investissements importants que suppose sa mobilisation. L'exemple du barrage et des aménagements de Fom Gleits est à ce sujet bien éloquent.

Les sols, dans une grande partie du territoire, sont soumis à une alternance de longues saisons sèches (à 9 mois) et de courtes saisons pluvieuses (3 à 4 mois). Sur les 30 dernières années, les isohyètes se sont déplacées de 200 à 300 km vers le Sud. Depuis 1985, la Mauritanie n'a pas eu à connaître de grandes sécheresses, mais elles continuent de représenter une menace permanente et les déficits pluviométriques sont parfois notés. Malgré une amélioration globale de la situation climatique, on observe une forte variabilité des précipitations dans le temps et dans l'espace. La bonne pluviométrie de l'année dernière a été malheureusement précédée puis suivie par des années pluvieuses sèches.

Au plan hydrographique, le pays est sillonné par des cours d'eau temporaires. L'unique cours d'eau permanent est le fleuve Sénégal, qui réunit le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. Son régime hydrologique est modifié par l'exploitation des barrages de Manantali en amont et de Diama en aval. Le bassin du fleuve Sénégal offre d'importantes possibilités de valorisation pour l'agriculture et la pêche.

La situation actuelle est donc caractérisée par un développement limité de l'irrigation et des investissements certes importants mais mal valorisés.

Des contraintes à lever
L'examen de cette situation fait apparaître un certain nombre de contraintes d'ordre technique, socio-économique mais aussi institutionnel.

Sur le plan technique on note la faiblesse du niveau des paysans par rapport au niveau de technicité requis et l'absence d'un référentiel technique pour la gestion de l'irriguée. L'inadéquation actuelle du système de vulgarisation, notamment en matière de recherche dans le domaine d'hydraulique et l'inefficacité de la formation limitent les performances des producteurs des périmètres irrigués.

La consommation en eau élevée du fait des techniques d'irrigation pratiquées et la faible intensité culturale limitent la compétitivité des cultures, notamment celle du riz (une seule culture en moyenne alors que l'intensité culturale pourrait atteindre 150%) sont des contraintes techniques non moins importantes qu'il faudra surmonter dans une perspective de développement de l'irriguée.

Parmi les contraintes socio-économiques on peut citer en premier lieu l'insuffisance des moyens financiers, les difficultés de mobilisation des fonds, ce qui écarte considérablement les délais d'exécution des projets. A cela on peut ajouter le

manque de concertation entre les différents acteurs (Etat, bailleurs, ONG bénéficiaires) et le caractère restrictif de l'aide conditionnée.

Au niveau des associations et organisations socio-professionnelles, il faut noter le manque de cohérence et de vision prospective dans leur approche ; ce qui du reste découle de leur faible niveau de formation et de compétence.

En plus des contraintes précédentes, le développement de l'irrigation est limité par d'autres contraintes : le coût élevé des investissements, les lourdes charges récurrentes et la tenure foncière n'ont pas encouragé les individus et les groupements à investir dans les aménagements hydro-agricoles.

La prise en compte de ces difficultés est d'autant plus indispensable que le raisonnement et la mise en œuvre des réformes structurelles, institutionnelles et sectorielles engagent l'avenir de plusieurs générations, et suppose donc de bien cerner les enjeux et défis à relever.

Une approche intégrée à adopter
Développer l'irriguée en Mauritanie en utilisant l'ensemble des techniques relatives à la valorisation des périmètres irrigués pour entre autres accroître la production agricole du pays, est une des réponses fondamentales à la volonté politique tant exprimée qui est d'atteindre un degré bien élevé d'autosuffisance alimentaire à partir de l'exploitation des ressources internes.

Aussi, l'irrigation est-elle le facteur déterminant de la stratégie nationale visant à augmenter la pro-

duction alimentaire. Le pays ne compte qu'un pourcentage de terres dont la période de croissance en pluvial dépasse 200 jours. Ces terres ne peuvent donc pas répondre à la demande alimentaire par une agriculture pluviale à faibles intrants.

Il est indéniable qu'en Mauritanie, l'irrigation est très peu développée par rapport aux possibilités physiques existantes quoique l'expansion de l'irrigation ne dépend pas seulement des caractéristiques physiques des sols et ressources en eau existante, mais, au moins autant, de la capacité d'investissement et de sa rentabilité probable, des progrès technologiques et des conditions sociales et écologiques.

Il est évident que sans redressement des choix et modes de gestion des ressources, nous ne serions disposés de ressources vivrières abondantes.

En outre, pour exploiter complètement les capacités d'irrigation, les agriculteurs doivent toutefois pouvoir bénéficier de toute la gamme des facteurs de production, d'un accès plus facile aux terres, du remembrement des terres, de services d'entretien réguliers pour les systèmes d'irrigation.

Les grands principes qui concourent à la mise en valeur et à la gestion intégrée des ressources sont bien connus et reconnus. Ces principes s'articulent autour de la gestion et la mise en valeur des ressources en eau et en terres, de la valeur économique de l'eau et du rôle essentiel que les femmes jouent dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.

Pour satisfaire à ces principes il convient d'adopter une approche intégrée qui tienne compte des besoins à long terme comme des besoins immédiats. Tous les facteurs (écologiques, économiques et sociaux) doivent être pris en considération dans la perspective d'un développement durable.

Cette approche s'applique à un niveau local qui, du point de vue de l'aménagement équilibré du territoire, permet de rendre compte de l'équilibre général entre les ressources disponibles et les besoins identifiés, de définir et de choisir les priorités nationales en matière de développement des infrastructures, de préconiser des objectifs de qualité de l'eau et de protection de l'environnement et, en enfin, de définir l'articulation des divers programmes sectoriels avec les fonctions d'appui qui s'imposent. Dans ce contexte, un ensemble d'objectifs doit être recherché :

Des objectifs à atteindre
- La mise en œuvre de l'aménagement et de la gestion de l'espace rural et péri-rural ; l'irrigation, comme axe stratégique, permet de mettre en valeur les potentiels des ressources en eau et des sols ; cette valorisation est d'autant plus intéressante qu'une meilleure adéquation entre coûts d'investissement et de fonctionnement est trouvée. La disponibilité des ressources en eau varie en fonction des zones agroclimatiques. Les modes d'irrigation doivent se faire en fonction de ces variations. Une réduction de la dépendance énergétique doit être recherchée à partir de l'apport potentiel renouvelable que constitue l'énergie solaire et l'hydroélectricité. Quel que soit le mode d'irrigation ou d'aménagement préconisé, il y a lieu de veiller à entreprendre tout d'abord la réhabilitation des ouvrages existants et la mise en place des conditions et mesures propres à assurer leur gestion rationnelle et transparente.

- L'amélioration de la production agricole et la diversification de la production ; le secteur agricole doit d'abord un potentiel de croissance qu'il faut chercher à exploiter au mieux. Cela passe par un ensemble cohérent de mesures qu'il s'agit d'observer pour assurer une plus grande rentabilisation des investissements consentis. L'une des conditions de réussite de ces différentes actions est l'implication des producteurs à toutes les étapes de leur préparation et de leur mise en œuvre.

- La mise en œuvre d'une recherche frange de la société ont été conçue et formée et, partant, elle doit être présente dans les sphères de décision notamment dans les sociétés rurales.

L'approche intégrée globale est la seule qui conviendrait à notre pays dont les ressources en eau mobilisables sont très limitées. Une telle approche permettrait de mettre en harmonie les orientations politiques, le contexte socio-économique et le contexte naturel. La recherche d'un consensus et les effets d'une plus grande synergie au sein des utilisateurs, éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, éleveurs de bétail, sont une condition indispensable à la réussite d'une gestion intégrée des ressources. Cette gestion devrait se traduire au niveau de chaque OIG afin de garantir la durabilité des ressources considérées comme patrimoine collectif conventionnel.

En fait de multitude des usages de l'eau et de l'impact que chaque usage peut avoir sur l'environnement, la santé et sur les réserves disponibles, une approche intégrée s'impose afin que tous les acteurs et utilisateurs soient informés et directement associés aux choix et à la mise en œuvre des projets et programmes.

Les contraintes à lever et les objectifs à atteindre pour le développement de notre jeune agriculture doivent constituer les principaux axes de réflexion et sujets de débat.

Il s'agit de mieux appréhender d'une part, les problèmes spécifiques et contraintes par zone et d'autre part, les approches et solutions pour les surmonter. Il y a lieu donc de déterminer, de façon assez précise, les actions qui accompagneraient cet effort et permettraient d'améliorer la pertinence et l'efficacité des interventions.

Ceci est, bien entendu, le passage obligé pour la création des conditions de durabilité de l'agriculture et pour l'optimisation des actions entreprises par les pouvoirs publics à travers les programmes de développement dans le secteur (PDAIM, PGRNE, ...). Il faut donc capitaliser les expériences et les enrichir par des discussions et des débats élargis aux promoteurs.